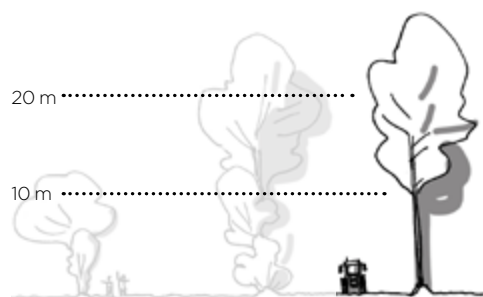


## 11. LES HAIES CAUCHOISES

La futaie régulière / La futaie sur haie basse taillée

Bien que les alignements d'arbres soient généralement des structures végétales plutôt urbaines, les paysages ruraux, les bords de routes, les villages du Pays de Caux sont aussi fortement marqués de grandes futaies régulières plantées sur talus, enserrant les cours des fermes et les parcelles habitées et ponctuant la plaine agricole de leurs silhouettes monumentales. Dans les villages, des alignements plus petits mais aussi structurés, parfois associés à des haies basses, couronnent les talus conservés en bordure des routes. Ces haies typiquement cauchoises constituent un patrimoine vivant à préserver et à renouveler.



↑ Hêtraie régulière sur talus



↑ Plantation d'une hêtraie

### 1. La futaie régulière

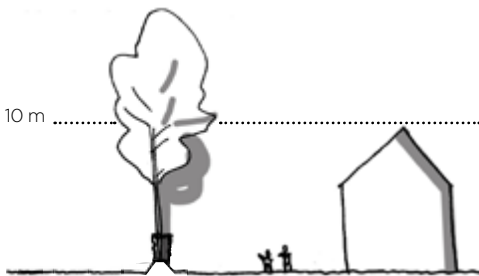
Elle est composée **d'arbres de haut jet parfois menés en tiges et plantés très serrés, en général sur un talus**, autour des clos-masures ou formant des allées aux abords des manoirs du Pays de Caux. Ce type de haie, inspiré du modèle de la futaie forestière, est souvent monospécifique : le hêtre est l'essence la plus largement plantée, mais on trouve également des alignements de chênes, de frênes et, autrefois d'ormes. Cette structure arborée présente **un caractère ornemental atypique, monumental et emblématique des paysages du Pays de Caux**.

- **Hauteur** : de 20 à 30 m, voire davantage selon l'essence des arbres de haut jet qui la composent (le hêtre, le chêne, l'érable sycomore, le frêne peuvent notamment atteindre 40 m de hauteur).
- **Attention** : si l'emprise au sol de la futaie régulière est peu importante, son volume aérien à terme est à prendre en compte : pour éviter des élagages drastiques ultérieurs, ce type de haie est à privilégier dans des espaces peu contraints, à distance du bâti.
- **Entretien** : les premières années, les jeunes arbres doivent être « formés » (taillés) de manière à ne favoriser qu'un seul axe de croissance. Ensuite, l'élagage du tiers inférieur du tronc permettra de remonter progressivement la couronne (houppier) de l'arbre. L'élagage s'espacera ensuite dans le temps. Ce mode de gestion favorise la **formation d'arbres de haut jet aux troncs bien droits et sans nœuds (arbres tiges), valorisables en bois d'œuvre**.
- **Plantation** : planter les arbres **sur une ou deux lignes**, si possible **sur talus**, en respectant un espacement entre les plants de 2 m minimum, à adapter en fonction des essences choisies et de l'effet souhaité (plus les plants sont serrés, plus ils se développeront en hauteur). Sur deux lignes, planter en quinconce en espaçant les plants d'une même ligne de 3 m minimum.
- **Choix des essences** : si le modèle dominant pour ce type de haie est l'**alignement monospécifique de hêtres**, il apparaît aujourd'hui nécessaire de le faire évoluer pour **l'adapter au changement climatique**. En effet, le hêtre souffre de plus en plus face à l'amplification des épisodes de sécheresse en Seine-Maritime. Aujourd'hui, il est donc judicieux de choisir des essences plus résistantes telles que le chêne sessile, le tilleul, l'érable champêtre... ou de choisir des plants de provenances plus méridionales. De plus, **les plantations monospécifiques sont très vulnérables aux aléas climatiques et aux problèmes sanitaires. C'est pourquoi il est aujourd'hui fortement recommandé de planter différentes essences en mélange pour une meilleure adaptation sur le long terme**.
- **Attention** : en raison de son hétérogénéité, l'effet brise-vent de la futaie régulière est moins important. Pour créer une haie brise-vent, il est préférable d'associer une strate basse à la futaie régulière.
- **Astuce** : **pour adapter le modèle de la futaie régulière dans des espaces bâtis, plus contraints**, le choix de l'essence et du mode de gestion des arbres est déterminant : favoriser des plantations d'arbres de petit ou moyen développement afin de limiter l'entretien. Sinon, la densité de plantation des arbres peut être réduite. La taille en têtard peut également être adoptée, car elle permet de maîtriser la taille de l'arbre, quel que soit son âge.



source : ADSH BHR-472-1

↑ Représentation d'un clos-masure en 1792 : des haies historiquement plus diversifiées



↑ Hêtraie sur haie taillée le long de parcelles bâties



↑ Vieille futaie sur haie d'ifs taillée

**À SAVOIR — Hêtraie et haie brise-vent, deux types de haies historiquement présentes en Pays de Caux**

**La prédominance des futaies de hêtres sur les talus du Pays de Caux n'est pas ancestrale.** Elle est issue d'un mouvement généralisé de plantation de hêtres émergeant au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte socio-économique particulier. À l'époque, le manque de bois d'œuvre fait monter partout la valeur du bois. Les paysans du Pays de Caux replantent alors massivement leurs talus avec du hêtre, essence de haut jet favorisée par les. Avant cette vague de replantation, les talus du Pays de Caux étaient plantés de haies diversifiées, associant strates arbustives et arborées sur le modèle de la haie brise-vent. Les arbres (chênes, ormes, frênes, hêtres, peupliers, châtaigniers...), exploités ponctuellement selon les besoins, étaient d'âges variés. Chaque arbre abattu était aussitôt dessouché et replanté. Les talus boisés avaient donc un aspect plus foisonnant, très différent des hautes futaies que nous connaissons aujourd'hui.

**2. La futaie sur haie basse, taillée ou libre**

Elle est composée d'un alignement d'arbres et d'une haie basse taillée, monospécifique ou diversifiée. Cette forme de haie, **variante de la futaie cauchoise sur talus, convient particulièrement bien aux espaces contraints des villages** : la haie basse occulte l'intérieur des parcelles, tandis que les arbres, espacés et de plus petit développement ou taillés en têtard, s'adaptent à la proximité du bâti ou d'une route.

- **Hauteur** : variable en fonction de l'essence des arbres plantés et du mode de gestion choisi. Hauteur de la haie basse d'environ 0,8 m à 1,5 m (1,8 m maximum, pour faciliter l'entretien tout en occultant la parcelle).
- **Entretien** : tailler la haie basse sur ses trois côtés 1 à 2 fois par an. L'entretien des arbres sera adapté à l'essence et à la forme souhaitée à terme. Par exemple, un arbre de petit développement laissé en port libre demandera peu d'entretien une fois les tailles de formation réalisées, tandis qu'un arbre de haut jet taillé en têtard devra être retaillé tous les 5 à 10 ans.
- **Plantation** : pour la haie basse, espacer les plants d'un minimum de 30 cm, à adapter en fonction des essences. Pour les arbres, respecter un espacement des plants de 2 m minimum, à adapter selon la forme souhaitée à terme.
- **Astuce** : pour faciliter l'entretien, la haie basse peut être plantée en retrait de l'alignement d'arbres (tout comme les arbustes de bourrage dans le cas d'un brise-vent).
- **Choix des essences** : pour la strate arbustive, associer des essences locales, sobres et rustiques, ayant des vitesses de pousse équivalentes. Pour les arbres, de nombreuses essences locales d'arbres sont possibles à condition qu'un mode de gestion adapté y soit associé. Pour limiter les besoins d'entretien en milieu contraint, on peut favoriser les essences locales d'arbres de petit développement, dont la plupart sont très ornementales et/ou comestibles (érable champêtre, aubépine, sorbier, merisier, poirier...).

➔ VOIR FICHES

- Quel type de haie planter ?
- Liste des essences locales.
- Planter des arbres et des arbustes.
- Former et entretenir les arbres et arbustes.

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiches Paysage : [www.caue76.fr](http://www.caue76.fr)
- *Clos-masure et paysage cauchois*, Éd. des falaises

➔ DEMANDER CONSEIL

- Prenez rendez-vous avec un paysagiste conseiller du CAUE 76 [www.caue76.fr](http://www.caue76.fr).